

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT-

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS.

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation- HAYETT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 avril 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Fayçal DERBEL.

ACTIF DU BILAN AU 31 /12/2009

A C T I F	Exercice 2 0 0 9			Exercice 2 0 0 8
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	123 035	123 035	0	0
AC14 Acomptes versés	215 630		215 630	107 490
	338 665	123 035	215 630	107 490
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	440 719	380 807	59 912	74 282
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	22 180	18 032	4 148	3 796
	462 899	398 839	64 060	78 077
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions des sociétés immobilières)	2 841 746	157 775	2 683 971	2 994 865
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	5 629 750	288 664	5 341 085	4 593 931
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	82 118 091		82 118 091	70 358 122
AC334 Autres prêts	1 504 770		1 504 770	1 442 119
AC336 Autres	1 000		1 000	1 000
	92 095 357	446 440	91 648 917	79 390 036
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	-94 143		-94 143	-130 603
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 407 068	56 788	2 350 279	2 282 711
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	71 256		71 256	28 199
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	12 206	19 611	-7 405	-8 502
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 841 320		3 841 320	3 107 101
AC633 Débiteurs divers	2 357		2 357	108 583
	6 240 063	76 400	6 163 663	5 387 490
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	167 177		167 177	66 080
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	972 482		972 482	1 056 146
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 444 971		3 444 971	3 161 095
AC733 Autres comptes de régularisation	1 427 122		1 427 122	952 541
AC75 Autres	11 191		11 191	19 267
	6 022 942	0	6 022 942	5 255 129
TOTAL DE L'ACTIF	105 159 926	1 044 714	104 115 212	90 218 222

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31/12/2009

	Exercice 2 0 0 9	Exercice 2 0 0 8
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	4 000 000	4 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 061 838	1 872 120
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 061 838	5 872 120
CP6 Résultat de l'exercice	961 715	429 718
Total capitaux propres avant affectation	7 023 554	6 301 838
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres Provisions	384 000	100 000
	384 000	100 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provisions d'assurance vie	89 938 392	78 771 707
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 068 253	939 224
PA340 Provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (vie)	2 871 479	1 894 451
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	93 878 125	81 605 382
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 023 502	800 246
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	46 851	10 782
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	19 965	8 305
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	572 296	416 534
PA634 Crédoiteurs divers	226 778	331 946
	1 889 393	1 567 814
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	940 141	643 188
	940 141	643 188
Total du passif	97 091 659	83 916 383
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	104 115 212	90 218 222

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31/12/2009

Notes	2009			2008
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	17 001 481	548 283	16 453 198	13 309 493
	17 001 481	548 283	16 453 198	13 309 493
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	5 257 776		5 257 776	4 353 733
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	560 635		560 635	433 426
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	1 246 209		1 246 209	402 369
	7 064 620	0	7 064 620	5 189 528
TOTAL 1	24 066 100	548 283	23 517 817	18 499 022
PRV4 Autres produits techniques	15 273		15 273	9 726
	15 273	0	15 273	9 726
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	5 067 863	404 896	4 662 968	3 975 125
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	1 106 058	-158 601	1 264 659	-95 085
	6 173 921	246 295	5 927 626	3 880 041
TOTAL 2	6 158 648	246 295	5 912 353	3 870 315
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	11 148 503		11 148 503	9 159 987
CHV22 Autres provisions techniques	18 182		18 182	-12 732
	11 166 685	0	11 166 685	9 147 255
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes	1 760 739	116 093	1 644 647	1 757 677
	1 760 739	116 093	1 644 647	1 757 677
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	2 448 304		2 448 304	2 103 789
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	83 664		83 664	42 466
CHV43 Frais d'administration	740 916		740 916	665 931
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		113 557	113 557	170 484
	3 272 884	113 557	3 159 327	2 641 702
TOTAL 3	16 200 308	229 650	15 970 658	13 546 633
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	52 253		52 253	74 296
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	125 885		125 885	0
TOTAL 4	178 139	0	178 139	74 296
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	0		0	0
TOTAL 5	0	0	0	0
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	472 527		472 527	347 797
TOTAL 6	472 527	0	472 527	347 797
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	1 056 479	72 339	984 140	659 981

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2009

	Notes	2 009	2 008
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+	984 140	659 981
		984 140	659 981
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	472 527	347 797
		472 527	347 797
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	143 705	334 936
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-	287	179
		143 991	335 115
PRNT2 Autres produits non techniques	+	135 209	24 658
		135 209	24 658
CHNT3 Autres charges non techniques	-	160 096	111 875
		160 096	111 875
Résultat provenant des activités ordinaires		1 287 788	585 445
CHNT4 Impôt sur le résultat	-	326 073	155 727
		326 073	155 727
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		961 715	429 718
PRNT4 Gains extraordinaires	+		
		0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-		
		0	0
Résultat extraordinaire		0	0
Résultat net de l'exercice		961 715	429 718
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+		
		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		961 715	429 718

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2009 (METHODE DIRECTE)

Notes	2009	2008	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
* Encaissements des primes reçues du réseau	+	15 555 686	11 884 848
* Encaissements des primes acceptations	+		
* Décaissements des primes pour les cessions	-	258 141	186 623
* Sommes versées pour paiement des sinistres (Rachat, Rentes et Capitaux échus)	-	6 101 955	5 152 865
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-		
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	52 338	71 723
* Commissions versées aux intermédiaires	-	892 080	712 372
* Commissions reçues sur les cessions	+	51 943	37 649
* Commissions versées sur les acceptations	-		
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	2 199 443	2 122 500
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+		
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+		
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	13 402 737	8 609 467
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	1 719 279	2 158 811
* Produits financiers reçus	+	6 236 800	4 719 995
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-		
* Impôts sur les bénéfices payés	-	917 116	834 548
* Autres mouvements	-	40 206	1 045 797
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-195 633	208 854
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	15 822	10 467
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+		
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	1 519 746	500
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+	2 068 375	
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-		
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		532 808	-10 967
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+		
* Dividendes et autres distributions	-	239 934	399 600
* Encaissements provenant d'emprunts	+		
* Remboursements d'emprunts	-		
* Variation des ressources spéciales	+		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-239 934	-399 600
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0	0
Variation de Trésorerie		97 241	-201 713
Trésorerie de début d'exercice		62 400	264 113
TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE		159 641	62 400

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2009 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

➤ *Les postes du bilan*

1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport : 20 %

Mobilier de bureau : 20 %

Matériel de bureau : 20 %

Agencements, aménagements et installations : 15 %

Matériel informatique : 33.33 %

Logiciels : 33.33 %

3. Placements

3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Terrains : non amortis

Immeubles hors exploitation : 5%

Au 31/12/2009, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

3.3. Autres placements

3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : cours moyen du mois de décembre

Actions non cotées : valeur mathématique au 31 décembre N-1

Parts d'OPCVM : valeur liquidative du 31 décembre

3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette catégorie de placements comporte les titres autres que les titres à revenu variable, et notamment les obligations à taux fixe ou variable, les obligations indexées, les titres participatifs, les titres de créance négociables, etc.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

3.4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

3.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

3.5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

3.5.1. Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (sur côte) soit d'un produit (décote).

3.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

3.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureur figurant à l'actif du bilan.

3.7.1. Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures à recevoir compte non tenu des chargements d'acquisition.

3.7.2. Provision pour frais de gestion

Cette provision est constituée en vue de faire face aux charges de gestion futures des contrats en portefeuille, dans la mesure où ces charges ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

3.7.3. Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Dans la mesure où les sommes dues au titre des participations aux bénéfices et/ou des ristournes n'ont pas encore été versées ou créditées aux assurés, la provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles, de dispositions réglementaires et/ou d'une décision de gestion et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

3.7.4. Provision pour sinistres à payer

Il s'agit de la dette de la société envers ses assurés au titre des sinistres, rachats, capitaux échus et arrérages de rentes à payer, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier.

Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) et tiennent compte des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques afférentes aux contrats concernés sont exclues des provisions mathématiques.

Le taux de chargement retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

3.7.5. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est constituée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placement à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

➤ Les postes des états de résultat

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destination regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition

II. Notes sur les postes du bilan

- Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

➤ A1 : Actifs incorporels et actifs corporels

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2008	Mouvement 2009	Brut au 31/12/2009	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2009
logiciels	96 810,569		96 810,569	96 810,569	0,000
autres immobilisations incorporelles	26 224,525		26 224,525	26 224,523	0,002
logiciels en cours	107 490,025	108 140,011	215 630,036		215 630,036
Total	230 525,119	108 140,011	338 665,130	123 035,092	215 630,038

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2008	Mouvement 2009	Brut au 31/12/2009	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2009
-------------------	--------------------	----------------	--------------------	-----------------	-------------------

installations, agencements et aménagements	213 720,550	6 955,623	220 676,173	171 317,063	49 359,110
matériel de transport	0,000		0,000		0,000
matériel de bureaux	20 871,188		20 871,188	19 303,417	1 567,771
matériel informatique	192 566,585	6 605,220	199 171,805	190 186,949	8 984,856
meubles de bureaux	19 696,972	2 482,999	22 179,971	18 031,929	4 148,042
Total	446 855,295	16 043,842	462 899,137	398 839,358	64 059,779

➤ A2 : Placements

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2008	Mouvement 2009	Brut au 31/12/2009	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2009
placements immobiliers et placements immobiliers en cours	3 125 834,810	-284 088,630	2 841 746,180	157 775,317	2 683 970,863
actions et autres titres à revenus variable (cotés)	1 495 522,080	-14 461,828	1 481 060,252	106 516,687	1 374 543,565
OPCVM	1 852 128,618	659 468,996	2 511 597,614		2 511 597,614
fonds commun de placement	1 000 000,000	254 944,121	1 254 944,121		1 254 944,121
actions et autres titres à revenus variable (non cotés)	645 817,720	-263 670,000	382 147,720	182 147,720	200 000,000
obligations et autres titres à revenus fixes	70 358 121,700	11 759 969,000	82 118 090,700		82 118 090,700
autres placements	1 443 118,665	62 651,529	1 505 770,194		1 505 770,194
TOTAL	79 920 543,593	12 174 813,188	92 095 356,781	446 439,724	91 648 917,057

Participations et entreprises liées

1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Au 31/12/2009, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise liée.

2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Au 31/12/2009, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise avec lien de participation.

Filiales et participations

Sociétés	Capital	VN	Quote part détenue				
			Nombre	%	Montant brut	Correction de Valeur	Montant net
ADWYA	110 000 000	1,000	4 141	0,004	9 600,420		9 600,420
AMEN LEASE	10 000 000	10,000	13 484	1,348	177 133,720	-177 133,720	0,000
AMEN SYSTEMES	120 000	10,000	1 000	8,333	10 000,000		10 000,000
ARTES	25 500 000	1,000	852	0,003	8 801,160		8 801,160
BATAM	20 000 000	10,000	272	0,014	5 005,058	-5 005,058	0,000
BATAM DA 1/4			2		8,942	-8,942	0,000
BIAT	170 000 000	10,000	19 835	0,117	429 202,027		429 202,027
BYZACENE	4 600 000	100,000	1 000	2,174	100 000,000		100 000,000
COMAR IMMOBILIERE	8 500 000	100,000	7 727	9,091	772 700,000		772 700,000
COMAR INVEST	3 000 000	100,000	900	3,000	90 000,000		90 000,000
ICF	9 000 000	10,000	150	0,017	8 405,000	-1 218,050	7 186,950
PGH	166 670 000	1,000	128 941	0,077	995 334,450	-95 455,211	899 879,239
SIFA	60 000	10,000	50	0,833	11 150,000	-10 278,050	871,950
SOTETEL	23 180 000	1,000	280	0,001	13 937,325	-9 676,565	4 260,760
SOTETEL DA 1/10 2004			10		88,411	-71,611	16,800
SOTRAPIL	15 730 000	5,000	21	0,001	315,397	-91,348	224,049
SOTRAPIL DA 1/25 2008			21		13,142	-3,902	9,240
SOTUMAG	9 000 000	1,000	2 624	0,029	6 218,000		6 218,000
TPR	36 000 000	1,000	2 322	0,006	9 144,920		9 144,920
TOTAL					2 647 057,972	-298 942,457	2 348 115,515

- Au 31/12/2009, la société ne possède aucune part dans une entreprise lui conférant la qualité d'associé indéfiniment responsable.
- Les corrections de valeurs sont déterminées conformément aux règles d'évaluation énoncées au niveau des principes et méthodes comptables.

➤ **A3 : Créances**

Libellé	2009			2008		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-94 143,006		-94 143,006	-130 602,810		-130 602,810
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	2 407 067,640	56 788,448	2 350 279,192	2 339 499,779	56 788,448	2 282 711,331
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	71 255,628		71 255,628	28 199,270		28 199,270
Personnel	12 206,197	19 611,189	-7 404,992	11 109,152	19 611,189	-8 502,037
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 841 319,846		3 841 319,846	3 107 101,389		3 107 101,389
Débiteurs divers	2 356,536		2 356,536	108 582,948		108 582,948
Totaux	6 240 062,841	76 399,637	6 163 663,204	5 463 889,728	76 399,637	5 387 490,091

➤ **A4 : Autres éléments d'actifs**

Libellé	2009	2008
Caisse	4 597,226	7 067,449
Banques et chèques postaux	155 043,510	55 332,233
Effets à l'encaissement	7 535,907	3 680,280
Frais d'acquisitions reportés	972 481,674	1 056 145,651
intérêts courus et non échus	3 444 971,048	3 161 095,404
Différences sur prix de remboursement	1 390 018,657	942 824,994
Charges constatées d'avance	37 102,951	9 715,506
Autres	11 191,291	19 267,130
Totaux	6 022 942,264	5 255 128,647

➤ P1 : Capitaux propres avant affectation

Libellé	Solde au 31/12/2008	Affectation bénéfice 2008	Dividendes	Bénéfice 2009	Solde au 31/12/2008
Capital social	4 000 000,000				4 000 000,000
Réserve légale	343 893,352	21 485,906			365 379,258
Primes d'émission	50 000,000				50 000,000
Réserve pour fonds social	437 542,930	36 492,765			474 035,695
Réserve pour toutes éventualités	1 040 683,670	131 739,442			1 172 423,112
Résultat	429 718,113	-189 718,113	-240 000,000	961 715,441	961 715,441
Total	6 301 838,065	0,000	-240 000,000	961 715,441	7 023 553,506

NB : Au 31/12/2009, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

(*) Le capital de la HAYETT, au 31/12/2009, est composé de 40 000 actions dont le nominal s'élève à 100 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre	VN	Montant	%
COMAR	26 633	100	2 663 300	66,58%
AMEN BANK	10 000	100	1 000 000	25,00%
PGI Holding	2 000	100	200 000	5,00%
Autres	1 367	100	136 700	3,42%
TOTAL	40 000		4 000 000	100,00%

➤ P2 : Autres dettes

Libellé	2009	2008
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	1 023 502,385	800 245,635
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	46 850,633	10 781,965
Personnel	19 965,111	8 305,002
Etat, impôts et taxes retenues à la source	497 794,701	348 319,924
Etat, organismes sociaux	71 415,877	65 787,947
Etat, autres impôts et taxes	3 085,700	2 426,615
Créditeurs divers	226 778,352	331 946,425
Totaux	1 889 392,759	1 567 813,513

➤ P3 : Autres passifs

Libellé	2009	2008
Amortissements des différences sur prix de remboursement	539 271,808	395 932,811
Charges à payer	400 869,558	247 255,179
Totaux	940 141,366	643 187,990

III. Notes sur les postes des états de résultat

➤ Ventilation des charges et des produits des placements

Libellé	2009	2008
revenus des participations	158 916,354	-140 697,515
revenus des autres placements	5 084 489,173	4 494 430,992
autres revenus financiers	1 821 214,189	835 795,019
Total produits des placements	7 064 619,716	5 189 528,496
frais externes	8 217,713	20 052,792
autres frais	313 912,364	389 358,531
Total charges des placements	322 130,077	409 411,323

- Les produits financiers arrêtés au 31/12/2009 comportent 239 828,288 dinars de dividendes.

➤ Ventilation des charges de personnel

Libellé	2009	2008
salaires	1 014 381,763	951 332,660
charges sociales	186 073,092	183 533,525
autres	73 089,389	154 996,231
Total	1 273 544,244	1 289 862,416

➤ Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux, courtiers et autres apporteurs afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent au 31/12/2009 à 1 207 380,983 dinars, contre 903 552,810 dinars au 31/12/2008.

➤ Impôts sur le résultat

Libellé	Réintégrations	Déductions
résultat comptable avant impôt	1 287 788,391	
moins value s/sicav	125 834,425	
provisions pour risques et charges	284 000,000	
plus value s/actions cotées		9 202,452
reprise provisions s/actions cotées		102,450
dividendes		239 828,288
fonds social		94 151,826
réinvestissement exonéré		422 700,000
	1 697 622,816	765 985,016
résultat imposable (bénéfice)		931 637,800
impôt sur les sociétés		326 072,950
minimum d'impôt		270 867,560
résultat net (bénéfice)		961 715,441

IV. Engagements reçus et donnés

	31/12/2009	31/12/2008
Engagements reçus		
avals, cautions et garanties reçus		4 444 667,000
engagements de rachat de titres et d'actifs	125 665,086	464 847,020
Engagements donnés		
avals, cautions et garanties reçus		0,000
engagements de rachat de titres et d'actifs	125 665,086	464 847,020

V. Notes sur le contrôle interne

Le programme d'Audit pour l'année 2009 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Procédures de comptabilisation des opérations touchant les comptes des intermédiaires.
- Souscription des contrats de bancassurance.
- Mission de suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

Un projet de rapport concernant la première mission est en cours de finalisation.

Le service Audit interne a été chargé également du suivi du plan d'action relatif à la mission « Les provisions techniques » ainsi que du suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances HAYETT

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total net du bilan de 104 115 212 dinars, un résultat net de l'exercice de 961 715 dinars et un résultat technique vie net de 984 140 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la constatation relevée et développée dans le paragraphe suivant et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Comptes agents

La rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes » figurant à l'actif du bilan, englobe des comptes non justifiés au 31 décembre 2008 et 2009 et accusant des soldes nets s'élevant respectivement à D : 2.208.061 et à D : 2.275.629.

Aussi, La rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes » figurant au passif du bilan, englobe des comptes non justifiés au 31 décembre 2008 et 2009 et accusant des soldes élevant respectivement à D : 800.246 et à D : 1.023.502.

Afin de régulariser cette situation, la société a engagé, en 2009, une mission de rapprochement des comptes sus indiqués. Les travaux de ladite mission demeurent en cours jusqu'à la date du présent rapport.

A cet effet, nous ne sommes pas en mesure d'exprimer une opinion sur les comptes individuels composant le solde de ces rubriques.

2 - Opinion

A notre avis, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2009, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

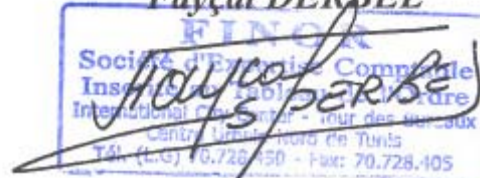
Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances HAYETT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 07 Avril 2010

Le Commissaires aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances HAYETT

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

1-Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel cette dernière met à sa disposition un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 47, Avenue Farhat HACHED – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel taxe comprise de D : 11.720 majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier Juin 2008.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juin 2007, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Ce contrat a pris fin au cours de l'exercice 2009.

Les loyers au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à D : 2.607 hors TVA.

2- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité sis à l'immeuble AMMA, rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 7.200 majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier juillet 2005.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2004, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les loyers facturés au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à D : 8.970 hors TVA.

3- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition un espace à usage professionnel, situé au RDC et au 2^{ème} étage de l'extension du siège de la COMAR situé à l'angle de l'avenue du Maghreb Arabe et la de rue Sindbad totalisant 917,86 m², et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 94.000 majoré de 3% à chaque échéance annuelle à compter du premier Avril 2009.